

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1632

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 22

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« toutes »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.